



Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE DE
L'ENSEIGNEMENT PRIVE (SNFOEP)**

6/8, rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 56 93 22 22 Fax : 01 56 93 22 20
Email : secretariat@fo-enseignement-prive.org

REMUNERATIONS AUX EXAMENS

BTS	
Activités rémunérées	Montants
Correction de copies <i>(taux par copie)</i>	2,30 €
Audition des candidats, Épreuve orale, Épreuve pratique <i>(taux horaire)</i>	14 €
Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Forfait par demande de VAE et par examinateur : Taux horaire de l'épreuve orale × coefficient de 0,5 à 3
	<i>Le coefficient de modulation est choisi par l'autorité chargée de la nomination du jury en fonction des difficultés liées à l'instruction de la demande de VAE.</i>
Aide au déroulement des épreuves apportée à titre exceptionnel par les personnels en dépassement des obligations réglementaires de service <i>(taux horaire)</i>	15 € / heure 30 € / heure de nuit (entre 22 h et 7 h) 25 € / heure le week-end et les jours fériés
Aide extérieure apportée par les agents publics retraités et les personnes extérieures à l'administration <i>(taux horaire)</i>	Taux horaire du salaire minimum interprofessionnel de croissance